

Ecrit par le 23 juillet 2024

# Les Bollénois choisissent le nouveau logo de leur commune



En 2020, la Ville de Bollène a fait le choix de s'inscrire dans une démarche de démocratie participative afin d'inclure davantage ses habitants avec un convention citoyenne, un conseil municipal des enfants, un budget participatif ou encore des concertations. Il était donc naturel pour la commune de faire appel aux Bollénois une fois de plus pour choisir le nouveau logo de la Ville.

Les Bollénois ont eu le choix parmi trois logos, et ont pu voter sur la [page Facebook de la Ville](#), sur [son site internet](#), par mail ou directement à la mairie. Ce nouveau logo devait traduire une identité visuelle forte, moderne et dynamique.

Ecrit par le 23 juillet 2024



Les trois choix qui s'offraient aux Bollénois. DR

### Le nouveau logo

C'est finalement le logo n°2 qui a le plus plût aux habitants de la commune. Basé sur les éléments fondamentaux qui composent les armoiries de la Ville, c'est-à-dire la tour et les deux clés, le nouveau logo reprend également les deux fleuves qui traversent Bollène : le Rhône, à travers sa dérivation du canal Donzère-Mondragon, et le Lez. Le croisement des deux fleuves sous la tour évoque la position stratégique de la Ville, à la croisée de trois départements : le Vaucluse, la Drôme et l'Ardèche. Le choix du jaune et du bleu était évident puisque ce sont les couleurs traditionnelles de Bollène.

Le 'N' de Bollène est différent des autres lettres. Cette touche d'originalité illustre l'évolution et le dynamisme de la Ville. En empruntant des éléments traditionnels et historiques des armoiries et en les modernisant, le nouveau logo a pour objectif de perpétuer l'identité de la Ville et de constituer un trait d'union entre le passé historique l'avenir. La Ville précise que les armoiries demeurent toujours et que ce nouveau logo n'a pas vocation à les remplacer.

Ecrit par le 23 juillet 2024



L'ancien et le nouveau logo.

V.A.